

Ephésiens 2, 11-22

¹¹ Souvenez-vous donc qu'autrefois, vous qui portiez le signe du paganisme dans votre chair, vous que traitaient d'« incirconcis » ceux qui se prétendent les « circoncis », à la suite d'une opération pratiquée dans la chair, ¹² souvenez-vous qu'en ce temps-là, vous étiez sans Messie, privés du droit de cité en Israël, étrangers aux alliances de la promesse, sans espérance et sans Dieu dans le monde.

¹³ Mais maintenant, en Jésus Christ, vous qui jadis étiez *loin*, vous avez été rendus *proches* par le sang du Christ. ¹⁴ C'est lui, en effet, qui est notre *paix* : de ce qui était divisé, il a fait une unité. Dans sa chair, il a détruit le mur de séparation : la haine.

¹⁵ Il a aboli la loi et ses commandements avec leurs observances. Il a voulu ainsi, à partir du Juif et du païen, créer en lui un seul homme nouveau, en établissant la paix, ¹⁶ et les réconcilier avec Dieu tous les deux en un seul corps, au moyen de la croix : là, il a tué la haine. ¹⁷ Il est venu *annoncer la paix* à vous *qui étiez loin*, et *la paix* à ceux *qui étaient proches*.

¹⁸ Et c'est grâce à lui que les uns et les autres, dans un seul Esprit, nous avons l'accès auprès du Père.

¹⁹ Ainsi, vous n'êtes plus des étrangers, ni des émigrés ; vous êtes concitoyens des saints, vous êtes de la famille de Dieu.

²⁰ Vous avez été intégrés dans la construction qui a pour fondation les apôtres et les prophètes, et Jésus Christ lui-même comme pierre maîtresse. ²¹ C'est en lui que toute construction s'ajuste et s'élève pour former un temple saint dans le Seigneur. ²² C'est en lui que, vous aussi, vous êtes ensemble intégrés à la construction pour devenir une demeure de Dieu par l'Esprit.

Chers frères et sœurs,

Le mur a été démoli et ses pierres sont utilisées pour construire une maison d'unité ! C'est ça, l'Évangile qu'annonce l'apôtre à la communauté d'Éphèse. Je relis volontiers ce texte avec vous, ce matin, puisque nous vivons dans une époque où partout dans le monde on construit de nouveaux murs. Apparemment, grand nombre des gens qui détiennent un pouvoir semblent le juger indiqué, voire indispensable. Ils défendent ces clôtures partout avec plus ou moins les mêmes arguments : Il faudrait protéger l'identité d'un peuple, d'une société, d'une « nation » qui serait menacée par les autres, les étrangers. Eux, ils voient le monde et la meilleure manière d'y vivre sous un angle différent et avec un intérêt divergent. Il faut donc que nous les tenions à l'écart !

Le mur dont parle notre lettre sépare juifs et non-juifs. C'est le mur qui préoccupait l'apôtre ; d'une certaine manière, c'est le mur par excellence. Ce mur s'est construit au fur et à mesure. La Bible hébraïque, en tout cas, n'est pas aussi claire à ce sujet comme les gardiens du mur l'affirmaient et l'affirment toujours. C'est sûr, dans l'histoire du peuple de Dieu, il y avait des phases où la séparation était très marquée entre le peuple d'Israël et ses voisins – et on ne pensait pas encore à un monde beaucoup plus vaste. Mais il y avait aussi des temps où cette séparation n'était que relative et aussi perméable. On se rappelait que Dieu avait choisi le peuple d'Israël non pour lui offrir l'exclusivité de son salut dans la relation avec l'Éternel, mais pour en faire pour tous les peuples un signe de son amour, de sa justice, de sa paix. Des textes comme celui de Zacharie que vous venez d'écouter en témoignent.

Au temps apostolique, c'étaient les gardiens du mur qui dominaient. Je comprends leurs soucis pour la survie de la communauté juive dans le contexte d'un empire romain à la fois tolérant en question de la religion, mais très autoritaire en ce qui concernait l'obéissance à son système dont le culte de l'empereur était une partie intégrante. Les gardiens du mur insistaient donc sur leur conviction et affirmation que c'était l'Éternel lui-même qui ordonnait une séparation claire

entre le peuple élu et les autres, les païens. La communication entre les deux groupes devait se limiter au stricte minimum incontournable, mais il fallait éviter de se toucher. Manger ensemble était impensable. Et il était clair que celles et ceux qui souhaitaient entrer en communion avec le Dieu vivant devaient se joindre à la communauté juive.

Pour beaucoup, cependant, cela était hors question. Rappelons-nous l'histoire du trésorier de la reine d'Éthiopie qui s'était rendu à Jérusalem pour adorer l'Éternel dans son temple, mais qui n'y pouvait pas entrer à cause de son état d'eunuque (Act 8,26-40). Ce qui l'empêchait de participer au culte et d'être admis à la communauté était ce que notre texte appelle *la loi et ses commandements avec leurs observances*. Or, prenons garde à ne pas tomber ici dans le piège de l'antisémitisme ; malheureusement, pas mal de ceux qui ont lu et interprété ce texte y sont tombés en créant une opposition entre la loi juive et la grâce chrétienne.

Jésus lui-même avait pourtant dit qu'il n'était justement pas venu pour abroger la loi, mais pour l'accomplir (Mt 5,17). Que veut donc dire notre texte, quand il affirme que le Christ *a aboli la loi et ses commandements avec leurs observances* ?

La loi et ses commandements avaient été donnés pour orienter le peuple sur sa marche vers la terre promise, vers une vie communautaire qui donnait à chacun et chacune tout ce dont ils avaient besoin, qui leur laissait la place pour s'épanouir à la lumière de la bienveillance divine. La loi devait ainsi servir de panneau indicateur sur ce chemin. La loi montre la route à prendre. Elle peut le faire, quand elle est écoutée et suivie avec l'attention que toute relation vivante et respectueuse requiert. Écouter la loi, c'est écouter le Dieu vivant et sa Parole vivante. Néanmoins, au lieu de servir de panneau indicateur, les lois et commandements furent utilisés comme poteaux pour y fixer le fil barbelé de la clôture qui protégeait le troupeau des fidèles élus, mais les enfermait aussi et les séparait justement des autres.

C'est cette clôture, ce mur qui a été démolé – et un grand espace de liberté et de paix a été ouvert, regagné par le Christ.

Un tel don représente toujours un défi. En effet, ce grand espace de liberté peut faire peur, car on n'y trouve plus la clarté, cette absence d'ambiguïté qu'offrait la zone de la certitude qu'on avait à l'intérieur de la clôture. On perd le genre d'identité qui se crée par la définition, par un mur, justement, qui sépare nettement celles et ceux du dedans de celles et ceux de dehors.

C'est dans la lettre aux Galates que Paul aborde cette peur et ce défi. Elle est adressée à une communauté formée principalement par des gens qui avaient vécu dans la sécurité de leur clôture, avait découvert la liberté de l'Évangile, mais s'effrayaient maintenant de la responsabilité qu'elle impliquait.

Notre lettre, en revanche, s'adresse à une communauté composée par des gens qui s'étaient trouvés exclus. On leur avait dit qu'ils n'appartenaient pas, qu'ils étaient *étrangers aux alliances de la promesse, sans espérance et sans Dieu dans le monde*. Maintenant, ils peuvent se détendre, se réjouir, car : *Vous n'êtes plus des étrangers, ni des émigrés ; vous êtes concitoyens des saints, vous êtes de la famille de Dieu*.

« Concitoyens des saints de la famille de Dieu ». Celles et ceux qui étaient loin, se trouvaient exclus, à qui l'entrée était interdite – ils appartiennent maintenant à la communauté, ils sont inclus, ils sont proches. Leur appartenance est résumée en deux termes qui la rendent certaine et inattaquable.

« Concityoen, concityenne » – Je me rappelle une interview que donnait, il y a quelques années, un joueur de la sélection nationale de foot. C'était un de ceux dont le nom ou la couleur de sa peau laissait deviner que ces grands-parents ne venaient pas, p.e. du Val d'Hérens ou du Kandertal. Le journaliste lui demanda, s'il se sentait intégré en Suisse – à quoi le sportif répondit d'un ton sec : « Je suis suisse. » Quel que soit l'histoire de ma famille, l'origine de mes ancêtres : en tant que citoyen j'ai les mêmes droits et devoirs que n'importe quelle autre concityenne. J'en

profite personnellement, car de mes grands-parents deux étaient allemands, une hollandaise ; ce n'était que mon grand-père maternel qui était déjà né suisse...

« Concitoyenne, concitoyen » – la désignation me protège contre toute insinuation, tout sentiment, tout préjugé qui présume que quand-même je ne fais pas vraiment partie. Parce que le terme de « concitoyen » a cette forte connotation juridique et factuelle, on peut, évidemment le remettre en question. Sur la scène politique et publique il ne manque pas ceux qui le font, quand ils laissent entendre que telle suisse ou tel suisse ne serait pas « un vrai suisse ». (Il y a, évidemment, la même structure de pensée, quand certains frères et sœurs parlent de « vrais chrétiens ».)

Contre cela, mon appartenance est affirmée sur un plan plus profond, plus naturel, moins contestable, quand on me dit que je fais partie « de la famille ». Dans notre passage, je lis cette affirmation avec une pointe de promesse – la promesse de la proximité, de la familiarité, d'une solidarité naturelle, évidente. Je suis convaincu que notre texte parle de « famille » dans ce sens très positif, tout en gardant en vue qu'il y a des familles qui sont l'enfer pour certains de ses membres.

Deux messages sont donc opposés. D'une part celle qui, en Christ, a été rendue obsolète – et qui est : « *Vous êtes sans Messie, donc sans perspective et expérience de liberté, de plénitude, privés du droit de cité, étrangers aux alliances de la promesse, sans espérance et sans Dieu dans le monde.* »

D'autre part la proclamation libératrice : « *Vous n'êtes plus des étrangers, ni des émigrés ; vous êtes concitoyens des saints, vous êtes de la famille de Dieu !* »

Ne vous semble-t-il pas que ces messages sonnent familiers et actuels ? Partagez-vous mon impression que c'est surtout le premier qui se fait entendre de plus en plus, que les discours d'exclusion, d'aversion deviennent de plus en plus acceptables et acceptés – parfois justifiés par l'argument qu'il faudrait prendre au sérieux les craintes du peuple ?

Je le constate, j'accepte que ce soit la réalité à laquelle nous devons faire face. Je constate que des politiciens et politiciennes promeuvent des idées dédaigneuses, poussent à l'extrême la polarisation d'opinions et, par conséquence, la discorde entre des groupes, des partis.

Mais je ne suis pas prêt à accepter que de tels discours pénètrent au sein de l'Église, dans la communauté de celles et ceux qui confessent leur foi en Christ qui est notre paix, comme le proclame en ton de louange notre texte. *Jésus Christ a fait une unité de ce qui était divisé. Dans sa chair, il a détruit le mur de séparation : la haine.*

Je viens de le dire et j'y insiste : ce grand don est un défi. Il n'est pas toujours facile d'accepter la différence. Ce n'est pas toujours évident de gérer l'étrangeté des étrangers et étrangères. Cela fait bientôt dix ans que Sabine et moi, par exemple, avons accueilli deux garçons afghans. Si nous affirmons – et nous le faisons avec conviction – que ces deux jeunes hommes font partie de notre famille, nous ne disons pas par cela que nous les comprenons toujours ou qu'ils nous comprennent toujours, même après dix ans. Je pourrais dire le même de mes frères et sœurs anglais que je viens de visiter pour l'anniversaire de notre église à Luanda. Je sais que je suis pour eux parfois un mystère ; ils le sont pour moi aussi. Mais beaucoup plus importante et profonde est la joie de savoir et faire l'expérience que nous appartenons, que Dieu nous a intégrés dans la même maison d'unité, le même temple de Dieu où il a établi la gloire de sa présence.

Dans notre monde polarisé et déchiré notre vocation et celle-ci. C'est ce que nous sommes en tant que communauté, en tant qu'Église ; par le Christ, par la grâce de Dieu nous sommes disposés à et capables de vivre sans mur de séparation et division. Nous acceptons et accueillons les différences comme des dons de Dieu, comme expression de sa créativité exubérante. Et nous devenons ce que notre texte promet, *une demeure de Dieu par l'Esprit.*